



# 22ème SÉMINAIRE EAU



**du 13 au 15 février 2023 de 8h30 à 13h**

## PROGRAMME

**Lundi 13 février : L'ADN environnemental, nouvel outil au service de la biodiversité aquatique**

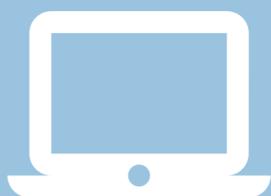
**Mardi 14 février : Traitement des Eaux Résiduelles Industrielles Agro-Alimentaires : caractérisation des effluents et solutions technologiques**

**Mercredi 15 février : Hydroélectricité en France, quel avenir en contexte de changement climatique ?**



Présentiel :  
Amphitéâtre  
Peytavin

(Bâtiment 31, Polytech Montpellier,  
campus Triolet, Université de  
Montpellier)



Distanciel :  
Lien zoom\*



Gratuit sur  
inscription :  
Flashez ce QR  
Code

## CONTACTS

**E-MAIL : POLYTECH-SEMINAIRE-EAU@UMONTPELLIER.FR**

**SECRÉTARIAT : 04 67 14 35 37**

## HYDROBIOLOGIE



LUNDI 13 FÉVRIER

Prélever un échantillon d'eau afin de lister les espèces présentes dans un écosystème : c'est la promesse de l'utilisation de l'ADN environnemental (ADNe) dans l'inventaire de la faune et de la flore. L'ADNe correspond à l'ensemble du matériel génétique laissé par le vivant dans le milieu naturel (urine, gamètes, mucus, peau, etc. ). Les brins d'ADNe peuvent être traités de façon à les associer aux espèces correspondantes. La Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose aux Etats membres d'atteindre le « bon état écologique » de leurs masses d'eau. L'utilisation de l'ADN environnemental pourrait entrer dans les méthodes de référence pour évaluer l'état écologique des milieux aquatiques. Les avantages sont multiples : gain de temps, faible coût, méthode non invasive. Cependant, le processus demande à être perfectionné, en particulier sur sa capacité à déterminer les abondances des espèces identifiées à partir de l'ADNe. Ce séminaire présente les connaissances actuelles sur l'ADN environnemental, met en lumière ses limites et les possibles applications futures.

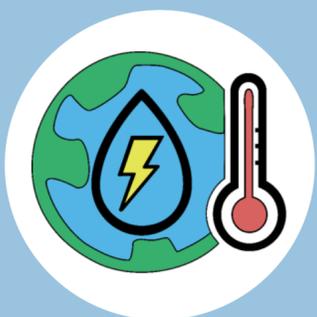
## GÉNIE DES PROCÉDÉS



MARDI 14 FÉVRIER

Cette journée, ancrée dans la thématique du Génie des Procédés, abordera le traitement des Eaux Résiduaires Industrielles (ERI) issues des Industries Agro-Alimentaires (IAA). L'objectif principal est de présenter une vue globale sur la caractérisation et les traitements spécifiques de ces effluents selon différents secteurs d'activité (produits laitiers, viande, boissons alcoolisées, etc. ) en France, et particulièrement dans la région Occitanie. Les ERI se distinguent notamment du fait de leurs surcharges ponctuelles de pollution biodégradable et d'une présence importante de graisses. Ainsi, différents aspects seront discutés allant des normes en vigueur, des caractéristiques des effluents et des filières de traitement adaptées à chaque industrie. L'accent sera porté sur les solutions technologiques mises en place dans les stations d'épuration industrielles des IAA et la gestion des sous-produits issus du traitement (graisses, boues).

## HYDRAULIQUE



MERCREDI 15 FÉVRIER

L'hydroélectricité est la principale source d'énergie renouvelable en France, et semble être, à première vue, une alternative aux énergies fossiles. Elle est cependant dépendante des conditions environnementales, et notamment du débit du cours d'eau exploité, ce qui peut menacer sa pérennité en contexte de changement climatique. Quel est l'avenir de l'hydroélectricité en tenant compte des scénarii d'évolution du climat ? De plus, les infrastructures hydroélectriques ont en réalité un impact environnemental, à travers leur construction et leur exploitation. Les impacts liés à l'exploitation sont bien connus : rupture de la continuité écologique et du transport de sédiments. De quelle manière le changement climatique peut-il faire évoluer les perturbations existantes ? Dans quelle mesure le changement climatique va-t-il influencer le choix de l'emplacement, de la technique et du matériau de l'ouvrage hydroélectrique ?